

Bulle, rue de Gruyères.

BRASSERIE
de Vevey, Bulle.
Forts, fourneaux,
portails, etc.
MODÉRÉS
à des prix très avantageux.

Land.

à St-Sulpice, informe MM.
LARD, architecte entrepreneur,
Land artificiel à prise lente,
qualité.

gent et or.

MORAT

et liqueurs fines.

vins d'Arbois.

35 cent. le litre.

ire.

et m'occasionnait des malaises
our résultat que l'expulsion de
traîner celle de la tête. Plusieurs
nique privée de Glaris, ce que je
traitement qui me débarrassa en
et accompagné de la tête. Depuis
use de ne plus souffrir de la pré-
n Lao 13, Yverdon, le 17 février
du cercle d'Yverdon attesté la
posée en sa présence, Yverdon,
esse : Polyclinique privée, Kirch-

il :

de lin,

and'rue, Bulle.

RE

meubles, bien situés, bon rap-
pées avec force motrice; 3° un
; 4° 10 cafés-brasseries, restau-
s de différentes grandeurs, bien
brés.

nt 2 avec quelques poses de bois.

etc., poses; 2° une magnifique

l'autre de 33 poses; 2° une belle

t un avec un peu de vigne.

esivement avantageux.

X & E. GENOUD, rue de Ro-

érison.

tion, que par votre traitement
complètement guéri de ma passion
perdu le goût de boire, ma santé
a reconnaissance que j'éprouve
onner des détails sur ma guérison
cure que je viens de faire se pro-
être un buveur efféché. Toutes
eront étonnées de ma guérison
rtout où j'irai, d'autant plus
III, le 28 décembre 1897, Albert
galisée. Pour le syndic, Wolfen-
rivée, Kirchstrasse 405, Glaris. >

s et liqueurs.

ORMINBOEUF

rie à côté de l'hôtel des Alpes,
à BULLE

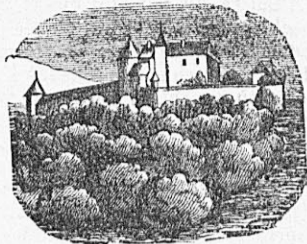
blanches et rouges divers,
de vins de Bourgogne,
provenance directe.
TÉLÉPHONE.

CHOCOLAT
SUCHARD
CAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
MODÉRÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Emile Lenz, imp.-éditeur.



LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
Suisse... 1 an, Fr. 4 50
... 6 mois, » 2 50
Etranger... 1 an, Fr. 9 —
... 6 mois, » 5 —
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les
bureaux de poste.

JOURNAL INDEPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Organe de l'UNION DEMOCRATIQUE

TÉLÉPHONE

Paraissant le mercredi et le samedi.

TÉLÉPHONE

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10⁴⁰ 2²⁵ 4⁵⁵ 8⁴⁰ → Bulle, arr. 8⁰⁷ 1⁵⁷ 4⁵³ 7²⁸ 10⁵²

Prix des annonces et réclames :

Annonces : Canton, 10 c.,
Suisse, 15 c.; Etranger, 20 c.
la ligne ou son espace.

Réclames : 30 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de
publicité Haasenstein & Vo-
gler, à Bulle, r. de Gruyères;
Fribourg, rue St-Nicolas,
ou à ses succursales.

BULLE, le 27 septembre 1898.

UNIFICATION DU DROIT

Nous avons déjà abordé l'étude de cette transformation suprême de nos institutions fédératives, mais comme le peuple suisse sera appelé, dans six semaines, à se prononcer sur le projet de loi qui remettra à la Confédération la compétence de légiférer en matière de droit civil et pénal, nous considérons comme un devoir impérieux de revenir fréquemment sur un sujet qui intéresse au plus haut degré et d'une façon spéciale tous les citoyens fribourgeois.

Quoi qu'en disent les réactionnaires et tous ceux qui voudraient tenir le peuple sous une tutelle contraire aux lois divines et humanitaires, nous engageons chacun à se prononcer favorablement pour cette unification qui mettra notre Suisse bien-aimée au premier rang des peuples libérateurs et civilisés.

Pour quiconque a vu de près le fonctionnement de nos tribunaux fribourgeois, l'éreintement des avocats qui osaient soutenir la cause de la vérité et de la justice, les jugements scandaleux qui consumaient la ruine des plaideurs et de leurs familles, il n'y a pas à hésiter et s'il reste un peu d'énergie dans notre population, c'est au 13 novembre qu'elle frappera comme il le mérite un pouvoir injuste, tyrannique et indigne de la conception que tout citoyen intelligent peut se former d'une justice honnête et indépendante.

Le Tribunal cantonal a eu ses rares moments d'indépendance, mais combien de citoyens et de sociétés ont été victimes des intrigues et de la pression exercées par des adversaires politiques ou malicieux ?

Un contrôle fédéral sur tous les jugements fribourgeois sera donc le bienvenu et nous voyons poindre le jour où chaque Suisse pourra se faire rendre justice rapidement et sans beaucoup de frais.

Le peuple comprend qu'il est nécessaire de sup-

primer les vingt-cinq législations cantonales et le mouvement est si puissant qu'il a gagné, cette fois, la grosse majorité des citoyens.

A ceux qui se cramponnent à la souveraineté cantonale, le *Journal de Genève*, très conservateur, leur répond que les cantons ne sont pas des Etats souverains dans le sens absolu du terme. L'art. 3 de la Constitution fédérale qui nous régit pose la règle suivante : « Les cantons sont souverains en tant que leur souveraineté n'est pas limitée par la Constitution fédérale, et comme tels, ils exercent tous les droits qui ne sont pas délégués au pouvoir fédéral. »

Ainsi, on peut dire que la Confédération ne subsiste que par la limitation de la souveraineté cantonale. S'étonner ou s'affliger de toute innovation qui a pour effet d'enlever aux cantons les pouvoirs dont jouissent les Etats souverains, c'est oublier que la Suisse n'est pas une simple confédération d'Etats, mais un Etat fédératif.

Mais il faut observer une juste mesure. La difficulté consiste précisément à fixer la limite qu'il ne faut pas dépasser si l'on tient à conserver aux républiques et cantons suisses leur existence propre.

Le critère qui permettra de dire si telle ou telle réforme proposée peut être acceptée ou refusée par les adversaires de l'unitarisme et de la centralisation est formulée par le *Journal* comme suit :

Lorsque, sous prétexte de progrès, on menace de restreindre les libertés individuelles, de faire passer le niveau sur tout ce qui constitue le caractère particulier des citoyens, des familles, des communes et des cantons, etc., alors, il est permis, c'est même un devoir, de résister en protestant énergiquement contre une pareille tentative de mauvaise, de funeste centralisation.

Mais si, au contraire, il s'agit de charger la Confédération d'une tâche qu'elle peut accomplir mieux que ne pourraient le faire les cantons, il ne faut pas hésiter à donner son adhésion.

Les citoyens fribourgeois ont apprécié les bienfaits de la loi fédérale sur la poursuite et la faillite, ils accepteront avec confiance le nouveau, l'immense progrès qui leur est proposé et ils se pré-

senteront nombreux aux urnes pour en faire inscrire le principe dans la Constitution. X.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Anarchistes. — Le Conseil fédéral a expulsé de Suisse 36 anarchistes. En même temps, il a pris l'arrêté suivant :

1° Le procureur général de la Confédération est chargé de présenter le plus promptement possible au Conseil fédéral un rapport et des propositions concernant les autres étrangers résidant en Suisse, qui coopèrent à la propagande anarchiste, ou qui sont des anarchistes dangereux.

2° Les cantons sont invités à signaler sans retard tous les étrangers de la catégorie mentionnée sous chiffre 1, qui entreraient sur leur territoire, et de faire à leur sujet rapport au procureur général de la Confédération.

3° Les cantons sont invités à exercer une étroite surveillance sur les agissements de tous les anarchistes qui se trouveraient sur leur territoire et à signaler au procureur général de la Confédération toutes les infractions qu'ils pourraient commettre, et notamment celles prévues par la loi fédérale du 12 avril 1894, complétant le code pénal fédéral (délits contre la sûreté publique).

Aménités allemandes. — Voici ce qu'on lit dans une feuille cléricale de Munich, le *Münchner Tagblatt* en parlant du crime de Genève :

« Cela part d'un pays comme la Suisse qui recueille l'écume et le rebut de l'Europe et en est pour ainsi dire la fosse aux ordures, l'abolition de la peine de mort est un affront pour tous les Etats voisins. Au moyen âge, après un événement comme celui de Genève, on aurait supprimé la Suisse comme le cloaque de l'Europe, et on l'aurait partagée entre les trois peuples auxquels les Suisses n'ont pris aucune de leurs vertus, mais dont ils ont emprunté tous les côtés sombres : de l'Italien, le vice grec (?), du Français le goût du bavardage et de la phraséologie et de l'allemand la gaucherie.

« Avait-elle une faute, une faute grave, au médecin en le priant de la tirer d'un mauvais pas, de la sauver ? Une faute pour laquelle son art et la discrétion professionnelle étaient nécessaires, une de ces fautes qui perdent à jamais une femme ? »

Et, chose singulière, au fur et à mesure que les larmes de Madame Bicyclette coulaient, au fur et à mesure que le docteur Morel lui chuchotait des consolations, Charles Bertrand sentait son cœur mollir.

A lui aussi, il venait des larmes aux yeux. De ce vieillard et de cette belle jeune femme, assis l'un contre l'autre au bord du fossé de l'avenue forestière, il montait jusqu'à lui, caché au haut du talus, des émanations d'attachement aussi loyal que pur, des émanations de vérité, de justice, il rayonnait jusqu'à lui la dignité de deux vies sans peur et sans reproche.

« Non, ces gens n'étaient point là pour une œuvre de ténébreux, pour un complot infâme ! Non, ces gens n'étaient point coupables ! »

« Le docteur Morel était toujours l'homme universellement respecté ; Mme Douville était toujours ce que son clair regard, son calme visage, son chaste sourire disaient qu'elle fut : une femme aussi honnête qu'elle était gracieuse. »

« Oni, mais alors le maréchal des logis s'y perdait, alors de quelle nature étaient donc leurs relations, des relations encore inconnues du public, car la mère Taupenot ne lui en avait rien révélé ? »

« Certainement qu'il y avait là un mystère, un mystère honorable, un mystère qu'il avait été le premier à surprendre, mais un mystère grave. »

« Peut-être quelques choses qui se rapportaient à cette histoire de succession dont le docteur Morel était le légataire universel ? »

« Peu lui importait, non seulement ce secret ne le regardait pas, mais encore le marquis de Saint-Héremes de-

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 17

Madame Bicyclette.

ROMAN D'ACTUALITÉ

PAR
AUGUSTE GEOFFROY

Cinq minutes plus tard, Charles Bertrand avait retrouvé les promeneurs et il les observait en se tenant à une distance prudente.

La jeune femme et son compagnon avançaient toujours, serrés l'un contre l'autre, échangeant parfois des paroles prononcées à voix basse et parfois de douces caresses.

Seulement il parut à l'observateur que l'homme était un vieillard, car des cheveux gris, presque blancs, sortaient des dessous de son chapeau rabattu.

« Comment un vieillard ? Un vieillard qui n'était ni son père, ni son beau-père, ni un oncle, puisqu'elle avait laissé entendre qu'elle était sans famille, puisque personne dans le pays ne lui en connaissait et qu'elle passait pour vivre seule, exclusivement seule. »

« D'où sortait-il alors ? Ne se cachait-il pas pour entrer en relations avec elle ? Et lui qui la croyait si droite, si pure, si uniquement préoccupée des soins à donner à son fils, du respect à conserver pour la mémoire de son mari ! »

Cependant Mme Douville et son ami, trouvant sans doute qu'ils s'étaient assez éloignés du château, venaient de s'asseoir.

Charles Bertrand, avec la souplesse d'un Peau-Rouge, se glissant dans le sentier de la guerre, put se rapprocher d'eux jusqu'à quelques pas.

Un entretien grave absorbait maintenant les deux personnages qui ne songeaient guère à un espionnage en cet endroit.

Et leurs paroles mystérieusement prononcées, malgré la solitude, ne parvenaient que par lambeaux insignifiants aux oreilles du sous-officier.

Du sous-officier qui cependant, à force de se pencher, d'écarter les branches, fit une découverte importante.

C'est que ce compagnon de Madame Bicyclette, il le connaissait pour l'avoir vu jadis, neuf ans plus tôt, bien que ses traits eussent changé, ses cheveux blanchis.

Il chercha dans ses souvenirs et put enfin mettre le nom sur la figure du personnage.

Cet homme, c'était le médecin de Bussy-le-Moutier ; c'était le docteur Morel !

Un vieux garçon, mais un ancien médecin de la marine, un homme d'honneur, un charitable, un praticien aux mœurs sévères, même un peu sauvages.

Alors, immédiatement une partie de la haine féroce du jaloux tomba, ses soupçons diminuèrent.

« Il fallait voir, attendre, interroger ; peut-être la santé de la jeune femme ou celle de quelqu'un de la maison étaient-elles en cause ? »

« Peut-être le médecin se chargeait-il des intérêts de la veuve, avait-il été nommé subrogé-tuteur de son enfant ? »

« Oui, mais cela n'expliquait pas que le vieux garçon embrassât une jeune femme que certainement aucuns liens autres que ceux d'un bon voisinage de médecin à cliente ne rattachaient à lui ? »

« C'était lâche, tout cela ! Et cependant le docteur était réputé pour sa rudesse avec les femmes ; et cependant Madame Bicyclette n'avait jamais donné prise aux câncans. »

Puis les incertitudes de l'espion augmentèrent encore : le docteur et la jeune femme pleuraient maintenant, le bruit de leurs sanglots arrivait jusqu'à Charles Bertrand.

Ils pleuraient ! Et la jeune femme cachait sa tête dans le sein du vieillard, et le vieillard la consolait en la berçant comme un petit enfant.

La Suisse, dix fois plus que la Pologne, a, par ses péchés contre l'Europe, mérité d'être partagée. Il est heureux que nous ne soyons pas l'empereur d'Autriche; nous montrerions à présent aux Suisses « où ces ch... d'Allemands vont chercher leur vin ».

Assemblée de l'extrême gauche. — L'assemblée des hommes de confiance de l'extrême gauche, qui s'est réunie à Lucerne, comptait 227 participants, représentant tous les cantons, à l'exception du Valais.

Après une discussion animée, le projet de double initiative a été voté à l'unanimité moins quatre voix.

En votation éventuelle, l'initiative en faveur de l'élection directe du Conseil fédéral avait fait 50 voix; celle en faveur de l'introduction du système de la représentation proportionnelle pour les élections au Conseil national a fait 121 voix.

La résolution présentée par M. Lang au sujet de la police politique a été adoptée sans discussion par 162 voix contre 24.

La minorité a voté pour un ordre du jour motivé, demandant la suppression de cet objet.

Une résolution en faveur de l'unification du droit a été votée à l'unanimité.

Grutli. — L'assemblée de délégués de la Société suisse du Grutli, réunie à Lucerne, après avoir accepté les comptes et la gestion pour 1897, a admis la proposition de la section de Coire tendant à s'associer à d'autres courants politiques pour obtenir une loi fédérale qui assure à tous les citoyens en séjour l'exercice des droits politiques garantis par la Constitution.

Berne. — On a fixé au jeudi 27 octobre prochain la fête commémorative qui sera célébrée à Berne pour rappeler l'acceptation de la première Constitution fédérale en 1848 et le choix de la ville de Berne comme capitale de la Confédération.

Le soir, il y aura grand cortège aux flambeaux auquel toutes les sociétés de la ville prendront part. Après le cortège, banquet dans la grande salle du Musée; assisteront à ce banquet les députés au Conseil national et au Conseil des Etats, les membres du Conseil fédéral, les membres du gouvernement bernois, les députés au Grand Conseil du canton de Berne et les membres des autorités communales de la ville de Berne.

Les rues seront illuminées et la fête se terminera par une réunion familière à la grande cave de la Grenette, qui a été complètement restaurée.

— Vendredi, près de Courrendlin, on a trouvé pendu, au bord de la rivière, un jeune homme domicilié à Boécourt et Français d'origine. Il n'était âgé que d'une vingtaine d'années et c'est, paraît-il, pour se soustraire à l'obligation de faire du service militaire qu'il a résolu de se suicider.

— Un incendie a détruit quatre vieilles maisons à Nidau, samedi dernier.

Une vingtaine de familles, dont une dizaine n'avaient pas assuré leur mobilier, sont sans abri.

— Hier matin, dans les environs de Berne, le thermomètre est descendu au-dessous de zéro. Certaines plantes ont été atteintes par la gelée.

Soleure. — Trois ouvriers qui se baignaient dans l'Aar près de Soleure ont été entraînés par le courant et se sont noyés. Deux d'entre eux étaient des Italiens, de 21 à 24 ans; le troisième, âgé de 34 ans, était originaire de Matzendorf.

Bâle. — Un bien triste accident est arrivé jeudi à la gare badoise, à Bâle. M. Meyer, employé de gare, a été pris par la locomotive du train Francfort-Bâle, entrant en gare à 12 h. 55, au moment où il traversait la voie pour se rendre sur le quai de la ligne de Constance. Son corps a été

vaît garder scrupuleusement pour lui ce que le hasard, ce qu'un hasard coupable lui avait appris.

« Car que faisait-il là? Était-ce la place d'un gentilhomme d'espionner une femme? »

Et rougissant de sa faiblesse, mais aussi avec dans le cœur comme un baume sur sa blessure, avec aux oreilles de l'âme le murmure d'une voix d'ange, d'une voix lui répétant que Madame Bicyclette était toujours digne de son amour, il reprit en courant le chemin du Gros-Chêne, de sa chère retraite.

Il comptait sur les circonstances, sur les causeries villageoises, sur ses courses à cheval pour en apprendre davantage.

Et il comptait aussi, sans vouloir se l'avouer, il comptait aussi, au fond, tout au fond du cœur, sur la sympathie qu'il avait devinée chez la jeune femme.

Si lui cherchait, elle chercherait aussi; et cherchant tous les deux, ils finiraient peut-être par se rencontrer, par savoir en toute vérité qui ils étaient l'une et l'autre, par savoir ce qu'ils pouvaient être l'un pour l'autre.

(A suivre.)

complètement mutilé et le lieu de l'accident ne présentait que des lambeaux de chair. Une grande consternation règne à la gare badoise, où M. Meyer était très estimé.

Vaud. — Mercredi soir, à Bière, M. B., rentrant de la chasse, appuya négligemment son fusil chargé contre la table de la cuisine. Mme B., tout en allant et venant, fit tomber l'arme, le coup partit et atteignit la malheureuse à la cuisse. Pendant que son mari courait chercher le docteur, Mme B. se saignait complètement et rendait le dernier soupir.

— Dimanche après midi, vers les 2 1/2 h., deux jeunes gens de Grandson, voyant une péniche flotter à la dérive à quelque distance du rivage, se portèrent à sa rencontre. Quel ne fut pas leur étonnement en découvrant deux personnes immobiles, couchées l'une à côté de l'autre, les jambes sous les banquettes, dans le fond de l'embarcation déjà remplie d'eau. Cette immobilité était celle de la mort. L'un des cadavres était celui d'un jeune homme, l'autre celui d'une jeune fille. Amenés à Grandson, les deux corps ont été déposés à la morgue; une enquête s'est instruite par les soins du juge de paix. On se trouve probablement en présence d'un double suicide, triste dénouement d'un de ces drames dont un amour contrarié a formé le premier chapitre.

— On a trouvé, jeudi soir, dans une vigne au-dessus de Vevey, le cadavre du petit Paul Waridel, fils de modestes artisans, enfant de 4 1/2 ans, en partie dépouillé de ses vêtements et étranglé. On peut juger de la douleur des parents. L'enfant avait disparu le matin.

Le bruit court que cet enfant a été victime d'un ignoble attentat aux mœurs et ensuite étranglé, car il a été trouvé avec un cordon noir faisant deux fois le tour du cou; sa figure présente également des traces de violence.

La gendarmerie de Montreux a arrêté en cet endroit, dimanche après midi, un individu que toutes les présomptions désignent comme l'assassin du pauvre enfant. C'est un ouvrier de campagne ambulante, un chemineau du nom de Jean-Joseph Malfroid, originaire d'Evian.

La population de Vevey est dans un émoi qu'on comprend. Si le criminel lui était tombé dans les mains, elle lui aurait réglé son compte proprement.

Genève. — On pourra se rendre compte de l'importance donnée à l'affreux attentat dont Genève a été le témoin, lorsqu'on apprendra que, de samedi après midi à mercredi matin, la station télégraphique de Genève a envoyé pour plus de 17,000 fr. de télégrammes. La plupart de ces dépêches, et les plus importantes, ont été envoyées en Autriche naturellement; viennent ensuite l'Allemagne et la France. Le tarif pour ces trois pays est de dix centimes le mot, en sorte qu'en prenant ce chiffre comme moyenne, on peut évaluer à plus de 17,000 le nombre de mots télégraphiés.

ÉTRANGER

France. — Vendredi, dans l'après-midi, Mme Paulmier, femme du député du Calvados, s'est rendue dans le bureau du journal *la Lanterne*, et a demandé à parler à M. Millerand. Celui-ci étant absent, c'est M. Ollivier, rédacteur, qui s'est présenté. Mme Paulmier lui a tiré deux coups de revolver dans l'abdomen. M. Ollivier a été transporté à l'hôpital. On craint qu'il ne survive pas à ses blessures. Mme Paulmier, arrêtée, a dit qu'elle voulait tuer M. Millerand à cause d'un article paru vendredi matin dans la *Lanterne* au sujet de la lettre de M. Paulmier demandant au général Chanoine de réprimer les attaques contre l'armée, provoquées par l'affaire Dreyfus, article considéré par elle comme injurieux pour elle et pour son mari. L'auteur de cet article n'était d'ailleurs pas M. Ollivier, mais M. Turot. C'était un entrefilet « effectivement injurieux pour la vie privée de M. Paulmier. Le commissaire de police a envoyé Mme Paulmier au dépôt, après lui avoir fait un long interrogatoire, et après avoir entendu des amis de son mari et sa femme de chambre. M. Ollivier a subi, dans la soirée, l'opération de la paratomie, qui a fait découvrir huit perforations de l'intestin. L'état du blessé est fort grave, mais laisse cependant un vague espoir.

— Dans leur séance d'hier, tous les ministres se sont ralliés à la proposition de M. Brisson d'ouvrir la révision et de transmettre le dossier Dreyfus à la Cour de cassation.

— Samedi matin, un incendie a détruit une vingtaine de bâtiments au village de l'Albergement,

près de la frontière vaudoise, sur la route de Jougné à Mouthe.

Russie. — Près de 120 pêcheurs se sont noyés sur la côte de Russie, entre Polangen et Libau, pendant une tempête.

Afrique. — Les Anglais viennent de remporter une nouvelle victoire. Ils ont occupé Gédarès, le 22 septembre. Le combat a duré trois heures. Les derviches, au nombre de 3000, ont eu 500 morts, les Egyptiens 37 et 59 blessés. Aucun Anglais n'aurait été atteint.

Chine. — On annonce que Kangyu-Mei, qui est accusé par l'impératrice d'être compromis dans le complot formé contre la vie de l'empereur, et dont la fuite avait été annoncée, est arrivé hier à Zusung où il s'est rendu à bord d'une canonnière anglaise qui y est stationnée.

CANTON DE FRIBOURG

XXII^e arrondissement. — L'élection d'un député au Conseil national, en remplacement de M. Aeby, Paul, décédé, est fixée au dimanche 23 octobre prochain.

M. Zola et la « Liberté ». — La *Liberté* a traité Zola d'anarchiste. Nous lui avons répondu que l'auteur de cette affirmation est mûr pour Marens et nous le maintenons.

Après un long silence, la feuille jésuitique essaye d'étayer son dire: Zola est anarchiste parce qu'il fait « une campagne romancière contre tout ce qui représente l'autorité et l'ordre social ».

Cet homme de lettres a une opinion sur l'affaire Dreyfus et il a eu le courage de la rendre publique alors que toute la France s'emballait contre lui. C'est un anarchiste, dit la *Liberté*.

Philippe d'Orléans a aussi son opinion sur l'affaire et il l'a fait afficher en plein Paris. Est-ce aussi un anarchiste, dame *Liberté*, et le petit duc parfumé est-il le compagnon de Luccheni? De quel droit ce monsieur vient-il s'immiscer dans une cause dont une commission est régulièrement nantie?

Zola a signé sans pose et sans forfanterie toutes les fautes de l'état-major français. C'est une campagne romancière, dites-vous. Alors que penser de du Paty de Clam qui est cartomancien, qui consulte les somnambules et de Henry dont le roman se termine dans le sang? Ils tenteraient la plume d'Eugène Sue ou de Poisson du Terrail.

Vous finissez par vous insurger contre les « intellectuels » que vous verriez massacrer avec plaisir par quelques régiments.

Que vous voilà bien tout entière! Intellectuelle, certes, vous ne l'êtes pas, dame *Liberté*, vous êtes avec Didon qui tient le goupillon d'une main et le glaive de l'autre, vous savez bien, « le glaive qui frappe, qui terrorise, qui coupe les têtes », mais qui ne raisonne pas.

Car de la raison vous faites fi. Vous n'ignorez pas que le jour où vos disciples commenceront à raisonner, votre influence sera morte et votre règne aura vécu. (Confédéré.)

Ecole des arts et métiers, Fribourg.

- Cette école comprend les divisions suivantes :
- 1^o Ecole de mécanique de précision;
- 2^o Ecole d'électro-technique;
- 3^o Ecole de construction du bâtiment (pour tailleurs de pierre, conducteurs de travaux, etc.) et l'école de sculpture sur pierre;
- 4^o Ecole de menuiserie et d'ébénisterie;
- 5^o Ecole de vannerie.

Le semestre d'hiver 1898-99 s'ouvrira **lundi 3 octobre**, à 8 heures du matin, dans le bâtiment de l'école, à Pérolles, par l'examen des nouveaux élèves.

Les inscriptions des nouveaux élèves seront reçues au Musée industriel, à Fribourg.

La Direction.

Souvenir français. — Dimanche a eu lieu à Romont l'inauguration en grande pompe du caveau construit par le *Souvenir français* pour recueillir les restes des soldats morts pendant l'internement. Les participants étaient au nombre de plusieurs centaines. Ils se sont rendus en cortège à l'église, où ils ont assisté à la messe, puis au cimetière. Des discours ont été prononcés là par M. Wendling, président du « Souvenir français », par le colonel du Moriez, et par le syndic de Romont. Un banquet a eu lieu après la cérémonie.

— Une cérémonie analogue a eu lieu ensuite à Billens, dans le cimetière duquel sont aussi ensevelis quelques soldats français.

Secours ville de Morbrenx membres secours mutuels fribourgeois On y compte des dames.

Une prom... vers 4 heures aux ports de tué sur Mor... a laissé aux sion.

Les mutu... tête, tambou... où a eu lieu de la journée M. Forster, mutuels de ciété de Mor... Société frib... au nom de la sident de la net, au nom ont fait nte prog ès, pou manitaires e

Favorisée... fête de la m... réussie.

Vente. concours, q... avait en fin pour le prix

Incend incendie a appartenant à Mühlethal sinistre est

Noyé. — la Sarine. S... est un Argo... bourg et ad

La fami... sincèreme... lui ont d... tueuse syn... terrement

Marg... environ 66 m... 8 carrons et... Rendez-vo... matin, au fen... La Tour, l

MISE

Mise

Mardi 4... du matin, les... à La Roche... devant l'hôte... lieu, environ... plupart porte... vau, 1 char... 1 manège, 1... battre.

Le jeudi... heure, à leu... La Roche, m... pieds de foin... taux de pail... charronnage... liers, charru... 2 chaudières... enfin, quant... trop long.

La Roche,

ON... une fille sac... les enfants, S... Hassenstein

vaudoise, sur la route de Jougné
de 120 pêcheurs se sont noyés
entre Polangen et Libau,

Anglais viennent de rempor-
tance. Ils ont occupé Gédarès,
combat a duré trois heures.
Nombre de 3000, ont eu 500
37 et 59 blessés. Aucun An-
tint.

annonce que Kangyu-Mei, qui
pératrice d'être compromis
contre la vie de l'empereur,
été annoncée, est arrivé hier
endu a bord d'une canonnière
tionnée.

FRIBOURG

issement. — L'élection d'un
national, en remplacement de
dé, est fixée au dimanche

Liberté. — La Liberté
iste. Nous lui avons répondu
affirmation est mûr pour
soutenons.

ne, la feuille jésuitique essaye
a est anarchiste parce qu'il
romancier contre tout ce
té et l'ordre social ». —
a une opinion sur l'affaire
ouvrage de la rendre publi-
France s'emballait contre
e, dit la Liberté.

aussi son opinion sur l'af-
cher en plein Paris. Est-ce
ame Liberté, et le petit duc
agnon de Luccheni? De quel
ent-il s'immiscer dans une
mission est régulièrement

ose et sans fanfaronnerie toutes
jour français. C'est une cam-
es-vous. Alors que penser de
est cartomanien, qui con-
et de Henry dont le roman
g? Ils tenteraient la plume
onson du Terrail.

us insurger contre les « in-
verriez massacrer avec plai-
sents.

tout entière l'Intellectuelle,
pas, dame Liberté, vous êtes
le goupillon d'une main et
vous savez bien, « le glaive
rise, qui coupe les têtes »,
pas.

us faites fi. Vous n'ignorez
disciples commenceront à
ance sera morte et votre rè-
(Confédéré.)

et métiers, Fribourg.
end les divisions suivantes :
que de précision ;
technique ;
struction du bâtiment (pour
ducteurs de travaux, etc.)
sur pierre ;
erie et d'ébénisterie ;

er 1898-99 s'ouvrira lundi
du matin, dans le bâtiment
par l'examen des nouveaux

nouveaux élèves seront re-
ciel, à Fribourg.
La Direction.

als. — Dimanche a eu lieu
on en grande pompe du ca-
SOUVENIR français pour re-
soldats morts pendant l'in-
stants étaient au nombre de
se sont rendus en cortège à
isté à la messe, puis au ci-
ont été prononcés là par M.
« Souvenir français », par le
par le syndic de Romont.
après la cérémonie.

analogue a eu lieu ensuite à
ère duquel sont aussi ense-
français.

Secours mutuels. — La jolie et antique
ville de Morat a été visitée dimanche par de nom-
breux membres appartenant à diverses sociétés de
secours mutuels de notre canton et aux sociétés
fribourgeoises de Neuchâtel et Chaux-de-Fonds.
On y comptait plus de 300 personnes, y compris
des dames.

Une promenade en bateau à vapeur a eu lieu,
vers 4 heures, jusqu'au Vuilly; après avoir touché
aux ports de Motier et Praz, le retour s'est effec-
tué sur Morat. Cette charmante course sur le lac
a laissé aux participants la plus agréable impres-
sion.

Les mutuellistes se sont rendus ensuite en cor-
tège, tambours et drapeaux en tête, à Montilier,
où a eu lieu à l'hôtel du Brochet la partie officielle
de la journée. Des discours ont été prononcés par
M. Forster, président de la Société de secours
mutuels de Morat; M. Buchs, président de la So-
cété de Montilier; M. Fraisse, président de la So-
cété de Fribourg; M. Lamber, président de la
Société fribourgeoise de Neuchâtel; M. Bersier,
au nom de la Société de la Broye; M. Uldry, pré-
sident de la Société de la Gruyère; M. César Per-
net, au nom de celle de la G. Ane. Tous les orateurs
ont fait entendre des paroles d'amitié, d'union et de
progès, pour le développement des principes hu-
manitaires et philanthropiques.

Favorisée par un temps superbe, cette petite
fête de la mutualité a été pleine d'entrain et très
réussie.

Vente. — Il se disait hier sur le champ de
concours, que Mme veuve Kolly, de Treyvaux,
avait en fin de compte cédé son taureau Orateur
pour le prix extraordinaire de 5000 fr.

Incendie. — Vendredi soir, vers 9 h., un
incendie a détruit une grande ferme à Lustorf,
appartenant à Mme veuve Grossrieder, aubergiste,
à Mühlthal. Le bétail seul a pu être sauvé. Ce
sinistre est attribué à la fermentation du regain.

Noyé. — Jeudi, un homme a été repêché dans
la Sarine. Selon la *Freiburger Zeitung*, le noyé
est un Argovien venu depuis peu de jours à Fri-
bourg et adonné à la boisson. Jeudi, vers 11 h., un

peu gris, il se précipita d'un rocher en face de la
Motta, dans la rivière, entraînant avec lui des
buissons auxquels il avait cherché à se retenir. La
police a relevé son cadavre et l'a fait transporter
à la morgue.

Condamnation. — Un ressortissant fribour-
geois, nommé Bérard, professant des idées d'a-
narchisme, a comparu ces jours derniers devant
les assises de Genève sous l'inculpation de faits de
grève et de menace et résistance aux agents de la
police.

Bérard a été condamné à trois ans de réclusion.

GRUYÈRE

Concours. — Vingt-trois taureaux ont été
présentés, samedi, à Bulle, au concours des vieux,
c'est-à-dire des taureaux ayant deux dents de rem-
placement.

Il a été distribué quatre primes de 1^{re} classe,
savoir :

1^o Buchs, Etienne, député, La Roche, taureau
pie-rouge, 80 points.
2^o Tinguely frères, La Roche, pie-noir, 80 points.
3^o Progin, François, la Part-Dieu, pie-noir,
79 points.
4^o Savary, François, Riaz, pie-rouge.

Ont été obtenues en outre quatre primes de
2^e classe et cinq primes de 3^e classe.

Ces résultats sont supérieurs à ceux de l'année
1897, où nous n'avions que deux taureaux de 1^{re}
classe et 10 primes en tout.

Poulains. — Depuis que la Confédération
subsidie l'élevage du cheval, il y a un relèvement
de cette industrie. La foire des poulains, de lundi,
en est la preuve manifeste, car nous n'avons ja-
mais vu notre marché aussi riche de sujets à la
vente. Il y en avait une centaine, parmi lesquels
de fort jolis; celui de M. Pierre Buchs, à la Lé-
chère, était sans conteste le plus fin et le mieux
conformé. L'année prochaine, nous aurons des des-
cendants de l'étalon fédéral *Quercus*.

Bœuf. — M. Martin Morard, à la Buchille, pos-
sède un bœuf géant de la plus belle venue. Ce co-

losse a été promené dans nos rues lundi matin.
Nos compliments à l'éleveur.

Boucherie. — Le taureau qui a tué Laurent
Rauber a été vendu samedi à un boucher de
Bulle. Les bifteaks de cet assassin rehausseront
le menu de nos tables d'hôte et feront le régal des
gourmets!!!

VARIÉTÉS

Nous lisons dans les journaux zuricois qu'un
propriétaire de Seebach, après avoir soumis à l'ap-
probation des autorités de la ville de Zurich un
projet de construction pour une maison de quatre
étages, avait cru pouvoir élever son bâtiment, en
contrebande, d'un cinquième étage. La maison
était déjà sous toit, lorsqu'on s'aperçut de cette in-
fraction à la loi sur la police des bâtiments, mais
les autorités n'en ont pas moins donné ordre au
propriétaire de faire démolir le cinquième étage et
de s'en tenir strictement, pour sa bâtisse, aux ter-
mes de l'autorisation qui lui avait été donnée.

La sécurité du public exige que l'on procède
partout avec autant de prudence que de sérieux.

Le vin des comètes. — Si nous ne buvons pas
de bon vin cette année, ce ne sera pas faute de
comètes.

En plus de la découverte, à Copenhague, par
l'astronome Pêchulé, d'une comète de onzième
grandeur, qui s'est trouvée, d'ailleurs, après mûr
examen, être celle de Wolff, dont la période est
d'un peu moins de sept ans, voici que, de Kiel, on
annonce l'apparition dans la constellation du Lion,
d'un nouvel astre errant muni d'un superbe ap-
pendice lumineux. Et Flammarion a idée qu'il y
en a d'autres.

Voulez-vous avoir bon appétit,

faites une cure de véritable Cognac Golliez ferrugineux
dont la réputation est actuellement universelle. Récom-
pense par 10 diplômes d'honneur et 22 médailles en 24 ans.
Régénérateur, fortifiant, stimulant toujours plus apprécié
et recommandé.

Seul véritable avec la marque des Deux Palmiers. En
flacons de 2 fr. 50 et 5 fr. dans les pharmacies.
Dépôt général : Pharmacie Golliez, à Morat.

La famille Trébulliet remercie bien
sincèrement toutes les personnes qui
lui ont donné des marques d'affec-
tueuse sympathie à l'occasion de l'en-
terrement de leur chère et regrettée
Margarite TRÉBULLIET

MISES DE BOIS
Samedi
1er octobre
prochain, la
commune de
La Tour-de-
Trême expo-
sera en vente
par voie de mi-
ses publiques,
dans ses forêts
de la *Mossettaz*
et du *Villieu*
environ 66 monles métriques bois de sapin,
8 carrons et 125 fagots.
Rendez-vous des miseurs à 9 heures du
matin, au fenil de la *Mossettaz*.
La Tour, le 20 septembre 1898.
Par ordre :
Le Secrétariat communal.

Mises publiques.
Mardi 4 octobre prochain, dès 9 h.
du matin, les enfants de feu Alphonse Bapst,
à La Roche, exposeront en mises publiques,
devant l'hôtel de la Maison de Ville, audit
lieu, environ 80 pièces de bétail bovin, la
plupart portantes pour cet automne, 3 che-
vaux, 1 char à ressorts, 1 char à 2 chevaux,
1 manège, 1 hache-paille et 1 machine à
batte.
Le jeudi 6 octobre, dès la même
heure, à leur domicile « Sur Stribelin », à
La Roche, mises publiques d'environ 20,000
pieds de foin et regain à distraire, 60 quin-
taux de paille, quantité de planches, bois de
charronnage, cloison, chars, traîneaux, col-
liers, charrue, herse, un train de montagne,
2 chaudières, outillage agricole et divers,
enfin, quantité d'objets dont le détail serait
trop long.
La Roche, le 19 septembre 1898.
Les exposants.

ON DEMANDE
une fille sachant faire le ménage et soigner
les enfants. S'adresser par écrit à l'Agence
Haassenstein & Vogler, à Bulle.

Grand rue 32, Vis-à-vis du Tonnelier,
BULLE **Tobie Bec.** BULLE
CHAPEAUX FEUTRE
Grand assortiment en toutes nuances et prix très réduits :
Parapluies; blouses, tricotages, bérêts et bonneterie.

MISES PUBLIQUES
Jeudi 29 septembre courant, dès
10 heures du matin, l'Office des poursuites
de la Gruyère fera vendre en mises publi-
ques, au bout de la Promenade, en ville, les
objets ci-après :
4 caisses fleurs, 30 chapeaux, 42 paires
gants, bas, monchoirs, dentelles et autres
articles de modes.
Bulle, le 27 septembre 1898.
L'Office des poursuites.

VENTE DE BOIS
Ensuite d'au-
torisation su-
périeure, la
commune de
Grandvillard
exposera en
vente, par voie
de mises publi-
ques, mercredi
5 octobre pro-
chain, environ
90 numéros de
beau bois de commerce en sa forêt des Com-
barimbourg. Conditions favorables.
Rendez-vous des miseurs à l'auberge com-
mune à 8 1/2 h. du matin.
Par ordre :
Et. DÉBIEUX, secrétaire.

MISES
L'Office des poursuites de la Gruyère fera
vendre en mises publiques, au bout de la
Promenade, à Bulle, le **jeudi 29 sep-
tembre** courant, dès 10 heures du matin :
1^o Un potager neuf; 2^o deux chars neufs;
3^o un char à bras; 4^o une caisse à purin.
Bulle, le 27 septembre 1898.
L'Office des poursuites de la Gruyère.

Mises publiques.
Le jeudi 13 octobre prochain, dès
9 heures du matin, l'hoirie *Corpataux* vendra
en mises publiques, à son domicile à *Trym-
bles*, au *Bry* : 8 mères-vaches, 3 taures, 4 gé-
nisses, 2 chevaux de trait, 5 gros chars, un
char à ressort et une quantité d'objets trop
longs à détailler. Plus, 15,000 pieds foin et
regain à consommer sur place. Bel emplace-
ment pour 30 pièces de bétail.
Les exposants :
L'hoirie *Corpataux*.

A LOUER
ensemble ou séparément, les quatre gîtes :
1^o *Lauge*, aux territoires de Gruyères et
d'Enney;
2^o *La Longue-Planche*, rière Estavannens;
3^o *Le Grand* et le *Petit-Leyin*, rière En-
ney.
S'adresser au notaire DUPAS, à Bulle.

Une jeune fille
désirerait s'engager comme *sommelière*
pendant les jours de bénédiction.
S'adresser à l'Agence de publicité Haasen-
stein & Vogler, à Bulle.

Soumission.
La Société de laiterie de Gumefens met
en soumission la vente de son lait pour l'an-
née 1899.
Apport annuel environ 350,000 kg. Instal-
lations modernes.
Prendre connaissance des conditions et
déposer les soumissions sous pli cacheté chez
M. Emile Fragnière, président, jusqu'au
9 octobre 1898, à 5 heures du soir.
La Commission.

Vente de lait.
La Société de laiterie de Sorens exposera
en mises publiques son lait pour l'année
1899. Les mises auront lieu, à l'auberge de
Sorens, le **mercredi 12 octobre**, à
2 heures après midi.

Marc JORDAN, Bulle,
à l'occasion des bénédiction de la montagne
et à des prix de faveur, continue la vente de
ses *VINS BLANCS purs vaudois*,
de ses *sendants de Sion* et *vins rou-
ges*.

Le chaufour
de la *Tuilierie de La Tour-de-
Trême* est ouvert dès le 29 septembre.
Tuiles, briques et plâts.
Joseph YENNI, tuilier.

A louer :
Pour cause de départ, un *magasin
d'épicerie*, au bord de la route, à Vua-
dens.
S'adresser à TORCHE.

Pommes.
J'envoi franco toute station fribour-
geoise, contre remboursement, 100 kilogr.
pommes aigres pour 15 fr.
Echantillons franco par la poste sur de-
mande.
G. Dambach,
Oberbüzberg (Argovie).

Jeudi, à l'occasion de la foire :
BONNE MUSIQUE
et danse
à l'*auberge des Halles, Bulle*.
Invitation cordiale.
PAUL MAGNIN.

Villarvolard.
Il y aura
Musique et danse
à l'*auberge de VILLARVOLARD*
les 9, 10 et 11 octobre 1898.
Invitation cordiale.
Alph. PICCAND, anbergiste.

Pour tout ce qui concerne les annonces et réclames, s'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, Bulle, rue de Gruyères.

Grand magasin de cravates.

Régates, hautes nouveautés, depuis 40 c.; nœuds français noirs et couleurs, dep. 30 c.; Philadelphie, dep. 70 c.; Altesse, dep. 40 c.; cordelières, dep. 20 c.

Parfumerie fine; savons de toilette extra fins, dep. 30 c.; eau de quinine, dep. 75 c. le flacon; pétrolia et pétrole Figaro contre la chute des cheveux; peignes empire et peignes de côtés, dep. 50 c.; barrettes, dep. 30 c.; brosses à habits, à main et à dents; peignes démêloirs; boutons de manchettes et chemises; bretelles de tous les systèmes; faux-cols, miroirs et glaces à main; porte-monnaie, cannes, lanternes vénitienes.

Grand choix de nattes et mèches en cheveux, dep. 1 fr. 50. — Lavage de tête et coiffure pour dames.

Chez **A. MARGOT**, coiffeur, maison Barras, en face du Cheval-Blanc, à Bulle.

Vente de bois.

De la forêt domaniale de l'Etat de Berne, la Dorfütli (la Rite) près de Gessenay, il sera vendu par voie de soumission :



Environ 85 mètres cubes de bois de sapin, martelés et sur pied.

Le bois sera façonné et transporté jusqu'au bas de la forêt par l'Etat, en billons de 4 m. de longueur. Les billons sains atteignant 32 cm. de diamètre et 4 m. de longueur formeront la première classe et ceux de diamètre inférieur la seconde. Offres, par mètre cube pour les deux classes, à adresser au sousigné.

De la forêt domaniale du Stierenberg-Rohrmoos, derrière Bellegar'e, il sera mis en vente :

Environ 65 stères de sapin martelés et 25-30 stères de bois d'aune, griffés.

Offres, par stère, à accompagner d'une déclaration si le façonnage s'entend fait par l'acheteur ou le vendeur. Termes : le 2 octobre 1898.

Zweismimmen, 23 septembre 1898.

Le forestier du IV^e arrondissement : **TH. CHRISTEN**

AVIS

LA FOIRE

DE

CHATEL-ST-DENIS

annoncée pour le 17 octobre 1898
est avancée de 7 jours

et aura par conséquent lieu

Lundi 10 octobre.

CONSEIL COMMUNAL

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé, orge et avoine comprimée et en grains, tourteaux, graine et farine de lin, beurre d'épeautre.

Spécialité de mouture pour bétail, concassage à façon; force motrice électrique. Marchandise de première qualité. — Prix réduits.

Jos. CROTTI, Bulle.

Demandes de places :

1. Un jeune homme de 21 ans, fort et robuste, demande une place dans un magasin de fer ou autre de la ville.
 2. Un homme sérieux, bien recommandé, cherche place de domestique dans une maison particulière.
 3. Une demoiselle, connaissant différentes langues, demande à se placer comme gouvernante ou dame de compagnie.
 4. Une bonne servante de campagne désire se placer pour Noël.
 5. Un homme sérieux, 35 ans, bien au courant de la partie, demande une place de maître-domestique pour Noël.
 6. Un bon vacher, 35 ans, cherche à se placer pour Noël.
 7. Un homme fort et robuste, 30 ans, voudrait se placer comme maître-domestique pour Noël.
 8. Une jeune fille honnête, 19 ans, langue allemande, demande une place de femme de chambre à Lausanne.
 9. Un homme d'âge mûr, bon travailleur, désirerait se placer comme domestique dans un petit train de campagne.
- S'adresser à l'Agence immobilière L. Deschenaux & E. Genoud, rue de Romont 256, Fribourg.

VÉTÉRINAIRE

Henri GAPANY, médecin-vétérinaire diplômé, vient de s'établir à **Bulle**, maison Morard, président.

Attention!

Chez le sousigné, on trouve **bons vins rouges et blancs** du pays et de l'étranger, à des prix exceptionnels.

Rabais par quantité, depuis 100 litres.

BIÈRE

Vinaigre concentré, garanti pur vin, provenant d'une des meilleures fabriques suisses.

J. SUDAN, représentant, maison Ryser, vis-à-vis de la pinte du Nord, à BULLE

On demande à acheter

2 à 300 pièces de fromage tout gras, bonne pâte, ouverture régulière, sans lainures et fabriqué à la montagne cet été.

Adresser les offres avec prix et conditions à **M. Jules Vaney**, négociant, à Genève, rue de la Fontaine No 14.

A VENDRE

11-12,000 pieds de bon **foin et regain** à consommer sur place. Bel emplacement pour 25 pièces de bétail. S'adresser à **Pierre ZILLWEGGER**, à Bulle.

Saison d'hiver. Saison d'hiver.

Magasin des Sœurs PROGIN, Bulle.

Joli choix de **LAINES** en tous genres.

Bel assortiment **GANTS** de peau, laine, p^r dames et messieurs.

Articles d'enfants : **Brassières, chaussons, bavettes, etc.**

Bas et chaussettes tricotage à la main et à la machine.

Prix très modérés.

SPÉCIALITÉ DE

VINS VAUDOIS ET FENDANT DE SION

Vins d'Espagne blancs et rouges, garantis purs raisins.

Emplettes avantageuses se font, à l'occasion de la bénédiction, à l'hôtel du Cheval-Blanc, à Bulle.

ISIDORE SEYDOUX

ATELIER DE SERRURERIE

Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

Ouvrages de bâtiments, coffres-forts, fourneaux, potagers, balustrades, balcons, portails, etc.

OUVRAGE SOIGNÉ ET PRIX MODÉRÉS

A vendre : Deux beaux **coffres-forts** tout neufs, à des prix très avantageux.

MM. les entrepreneurs et particuliers sont informés qu'ils trouveront toujours l'excellente et réputée

CHAUX LOURDE DE NOIRAIGUES

de la fabrique **JOLY FRÈRES**

chez **A. Gillard**, architecte-entrepr^r, **Bulle.**

5 médailles bronze, argent et or.

S^r PELLET jeune, MORAT

Fabrique d'eaux gazeuses, sirops et liqueurs fines.

Spécialité de vins du Vully et vins d'Arbois.

Vins blancs d'Espagne : 32 cent. à 35 cent. le litre.

Vully : 45

A. PAPA

GYPSERIE, PEINTURE, DECORATION

Travail prompt et soigné. — Prix modérés.

Domicile chez **M. Paul MAGNIN**, aux Halles, à Bulle.

Catarrhe de la vessie. Incontinence d'urine.

Il y a à peu près une année que j'ai été atteint, probablement à la suite d'un refroidissement, d'un catarrhe de la vessie. L'émission de l'urine provoquait chaque fois des douleurs intolérables et était chaque fois suivi d'un petit jet de sang. Dans les derniers temps, l'urine contenait involontairement, de façon que je mouillais mon lit toutes les nuits. C'est la Polyclinique privée de Glaris qui m'a débarrassé de cette maladie aussi pénible que douloureuse, et cela en me faisant suivre un traitement par correspondance qui avait le grand avantage de ne pas me déranger dans mes occupations habituelles. Je publie la présente attestation avec plaisir, car ma guérison est bien réelle. Les Bulles 10 s. Chaux-de-Fonds, le 21 février 1898. **Arnold Jobin**, remonteur. Vu pour légalisation de la signature d'Arnold Jobin apposée ci-dessus. Chaux-de-Fonds, le 21 février 1898. **Ang. Jaquet**, notaire. Adresse : Polyclinique privée, Kirchstrasse 405, Glaris.

Mesdames, soutenez l'industrie suisse!

Demandez les échantillons

d'étoffes noires ou couleurs de fabrication suisse au nouveau dépôt de fabrication de **Ph. Geelhaar, à Berne**, où vous achetez une jolie robe de 6 mètres pure laine et de bonne qualité, au prix exceptionnel de **7 fr. 50** ou à **1 fr. 25** le mètre.

Dépôt de fabrication **Ph. Geelhaar, à Berne**, 40 rue de l'Hôpital 40. Echant. franco par retour du courrier. Téléphone No 327.

N. B. En cas de deuil, prière de demander les échantillons par télégramme ou téléphone.

Fille de cuisine.

On demande, dans un hôtel, une fille forte et honnête, disposée à apprendre la cuisine pour occuper, l'année prochaine, la place de cuisinière.

S'adresser à l'Agence de publicité Haasensteln & Vogler, à Bulle.

CHOCOLAT PH. SUCHARD

CAO SOLUBLE

EXCELLENTE QUALITÉ PRIX MODÉRÉS

SE TROUVE PARTOUT.

Raisins du Piémont, blancs, recommandables pour cures, à **3 fr. 50 c.** la caisse de 4 1/2 kg. contre remboursement.

A. Bernasconi-Sottocasa, Lugano.

Bulle. — **Emile Lenz**, imp.-éditeur.

DIX-SEPT

PRIX DE L'ABO

Suisse... 1

... 6

Étranger... 1

... 6

payable d

Prix du num

On s'abon

bureaux d

Bu

La f

L'alpage

la montagne

mois d'août

ils sont venu

des villages

et de sépara

L'officiali

arrêtée aux

mais déjà le

et cantonale

champ de ve

nistration c

La journé

soleil; les a

cheresse aid

était encor

dance à la b

moins très f

tait cédé q

dire autant

ment très r

Mais c'es

grandes tra

arrivant, to

annoncée de

la journée.

lenties pour

teurs ont af

et du canton

nombreux r

ses à l'impo

aphteuse q

ques contré

Les gross

flué considé

jeudi; à mi

vins à la ve

la foire.

La sèche

maines, la r

FEUIL

Mad

Le docteur

pendant cet

file.

Puis, après

ournée au c

vaient vu si

n'avait regu

château de L

Toujours s

tit Maxime.

Dans la so

de Mme Dou

moine, sans e

din, et du ja

La s'était

été l'involont

— Ma Jul

rien à mon r

comme ma fi

de s'accompl

extraordina

qu'on croyai

durci, se retr

le père de la

grand-père d